

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 557

Artikel: Viande : la pénurie et les privilégiés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022507>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VIANDE

La pénurie et les privilégiés

On sait que parmi les principales causes du mécontentement populaire en Pologne figurait la pénurie endémique de viande. Chaque matin, très tôt, des files d'attente, de plus en plus longues, devant les portes de boucheries très irrégulièrement achalandées.

Nous avons été certainement nombreux, ce dernier week-end, à suivre le déroulement des négociations à Gdansk tout au long des flashes d'information radiophoniques. On ne reviendra pas ici sur un diagnostic politique global des événements polonais. Mais cette viande, pour revenir sur ce point, nous reste sur l'estomac. Il est bien connu en effet que la Suisse, qui achète traditionnellement de la viande (et pas seulement de la chasse) à la Pologne,

a bradé récemment vers ce pays une partie des «quartiers avant», échangés contre des aloyaux (viande à griller); ce, dans le cadre des opérations de dégagement du marché de la viande, encombré cet été par les pluies (comme il l'avait été par la sécheresse en 1976).

D'ici à penser que la Suisse nourrit les privilégiés du régime de Varsovie, et mange des steaks polonais dans les restaurants chics de Genève à Zurich, il n'y a qu'un pas.

Puisque nous y sommes: un autre haut fait de notre politique extérieure animale. La Suisse a envoyé en Angola quelques têtes de gros bétail, pour y améliorer le standing de l'élevage. Fort bien. Mais était-ce nécessaire de soutenir ce commerce en le mettant au bénéfice de la garantie contre les risques à l'exportation, qui est en principe accordée pour les seules commandes de produits industriels?

SOUVENIRS

Des montagnes de programmes

Il semble que 1940 soit à la mode aujourd'hui. Allons-y donc à notre tour d'un petit rappel. En septembre 1940, le Parti radical vaudois y allait d'une résolution dont les principaux accents rappelleront certainement quelque chose à nos lecteurs.

Sur le plan fédéral, les délégués réclamaient la restitution aux cantons des tâches législatives et administratives qu'ils sont en mesure de réaliser, la réduction des attributions de l'administration fédérale, l'assainissement des finances fédérales, la limitation des compétences financières des Chambres fédérales, une nouvelle répartition des charges financières entre la Confédération et les cantons... Le moins qu'on puisse dire est que depuis cette époque, les radicaux n'ont pas été sevrés de pouvoir ni des moyens politiques de parvenir à leurs

but. Il y a des doubles langages qui ne datent pas d'hier.

A la même époque, le Parti radical genevois élaborait un projet à l'intention des radicaux suisses. On y lisait entre autres:

«Afin que chacun puisse travailler conformément à la promesse du président de la Confédération, il convient:

- a) d'imposer une formation professionnelle de qualité (apprentissage obligatoire);
- b) de favoriser l'emploi d'hommes dans de nombreuses activités où sont utilisées actuellement des femmes sans charge de famille;
- c) de lutter contre les cumuls;
- d) d'octroyer un délai de vingt jours, avec indemnité, à tout soldat démobilisé qui ne retrouverait pas du travail, et avant qu'il soit convoqué à un camp de travail;
- e) d'encourager et de protéger le travail domestique féminin.»

Des programmes, toujours des programmes. Qui n'a pas son programme?

TRANSPARENCE

Berne: les bourgeois sont nus

La liste des bourgeois de Berne au 1^{er} janvier 1980 vient de paraître dans le «Burgerbuch». Mais attention, pas n'importe quelle bourgeoisie! Les membres de la commune bourgeoise, la «Burgergemeinde» (sans trema sur le u), et pas les naturalisés qui ont été admis par la commune politique de Berne... Les bourgeois dont nous vous entretenons sont entre autres les descendants de LL.EE. Une partie d'entre eux font partie des fameuses corporations. Pour vous donner une idée, les plus anciennes familles encore «vivantes» sont les v. Fischer et les v. Wattenwil, bernoises depuis 1226, les v. Greyerz, depuis 1260 et les Gruner, depuis 1264. Il est intéressant de constater que des familles vaudoises, encore «vivantes», ont acquis la bourgeoisie de Berne entre 1536 et 1798: des Gaudard, de Lausanne, en 1619, des v. Goumoëns, de Goumoëns-la-Ville, Lausanne, Echallens, Lonay et Orbe, en 1632, des Pillichody, d'Yverdon (Ifer-ten), en 1794. Actuellement, moins de vingt personnes sont admises chaque année à la bourgeoisie bernoise.

La caractéristique principale du bouquin en question, 700 pages, financé en partie par un subside de la commune bourgeoise mais aussi par de la publicité, c'est la redoutable «franchise» des données relatives à l'état-civil des bourgeois. Tout y est: la date de naissance, l'année de mariage, le cas échéant l'année du divorce et du remariage, le lit des enfants. En fait, ce que la commère la plus curieuse souhaiterait savoir pour alimenter ses potins les plus confidentiels est imprimé là noir sur blanc, sans restriction, à la libre disposition de l'acheteur. Protection de la vie privée, on ne connaît pas. Voilà des Suisses qui n'ont rien à redouter de la mise en service d'un ordinateur central. Quel contraste avec la Berne fédérale, communale ou cantonale! Survivance ou travail de précurseurs?